

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS**

concernant

*la réponse au postulat du groupe UDC déposé par M. le Conseiller Ruben Ramchurn  
« Un marché nocturne pour dynamiser notre centre-ville »*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 7 septembre 2017, le groupe UDC, par son conseiller Monsieur Ruben Ramchurn, a déposé un postulat demandant à la ville d'Yverdon-les-Bains d'étudier la possibilité d'implanter un marché hebdomadaire en soirée. Le postulat a été envoyé à la Municipalité pour rapport. La Municipalité répond à la demande de votre Conseil comme suit.

---

**1. Rappel du postulat**

---

Les centres-villes doivent se réinventer afin de conserver un certain dynamisme et répondre aux attentes des consommateurs dont le style de vie évolue. A l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres villes, comme à Gland, Carouge ou Yvonand notamment, il est souhaité qu'un marché se tienne en soirée afin de répondre aux changements de modes de consommation et de créer des synergies entre les activités commerciales locales et les activités de divertissement tout en satisfaisant le désir grandissant de consommer local et de réduire les intermédiaires avec les producteurs.

---

**2. Programme de législature 2016-2021**

---

Le but du postulat rejoint les aspirations de la Municipalité. Il s'inscrit en effet parfaitement dans le programme de législature en cours qui met l'accent sur le développement de la qualité de vie en favorisant les liens sociaux et le vivre ensemble ainsi que sur les conditions-cadres nécessaires à une dynamisation du centre-ville associée à une politique de revitalisation et d'animation.

---

**3. Variantes envisagées et solution retenue**

---

Convaincue de l'intérêt de proposer des mesures novatrices pour le centre-ville, la Municipalité a confié à sa déléguée à l'économie le mandat d'évaluer la demande du postulat. Un groupe de travail a été constitué avec des représentants de la police du commerce en charge des relations avec les marchands et la déléguée à l'Agenda 21.

Différentes solutions ont été analysées. Certains principes de base ont été rapidement arrêtés de façon à structurer le projet. Il est en effet apparu que l'organisation d'un tel marché, à l'instar des marchés du mardi et du samedi, devait être du ressort de la Ville et que seul un marché alimentaire devait être considéré.

De plus, même s'il correspond également au soir de marché à Yvonand, le jeudi a été retenu comme le soir le plus adapté à cette activité car il s'inscrit parfaitement entre le mardi et le samedi, jours de marché traditionnels, et permet ainsi de compléter judicieusement l'offre de produits du terroir.

Le lieu d'implantation du futur marché du soir a nécessité de plus grandes réflexions. Plusieurs lieux ont été envisagés. La Place Pestalozzi et la rue du Milieu d'une part et la promenade Auguste-Fallet d'autre part se sont toutefois imposés rapidement. Les forces et faiblesses de ces deux emplacements ont alors fait l'objet d'une évaluation minutieuse sur la base de divers critères, tels que:

- l'accès des clients aux stands des marchands,
- la sécurisation du lieu,
- le nettoyage et la gestion des déchets en fin de marché,
- la gêne occasionnée par le marché pour les riverains,
- la relation avec les commerçants des rues de l'hypercentre,
- la cohabitation avec les animations de la place Pestalozzi,
- l'existence de raccordement électrique.

La plage horaire a finalement été discutée en regard du règlement communal sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Par analogie aux petits magasins d'alimentation dont la surface de vente n'excède pas 150m<sup>2</sup> les stands peuvent rester ouverts jusqu'à 19h00 en semaine sans dérogation au règlement communal.

Afin de s'assurer de l'adhésion des marchands, il a été jugé opportun de les consulter. Un sondage auprès de 28 marchands du mardi/samedi a donc été effectué au cours du mois de mars. Le taux de retour très satisfaisant - 27 d'entre eux se sont exprimés - permet d'assurer une excellente représentativité. 67% des sondés se sont déclarés favorables à la mise en place d'un marché du soir. Ils ont plébiscité la Promenade Auguste-Fallet et jugent intéressant de s'y installer les jeudis de 16h00 à 19h00 de mai à août/septembre.

---

#### **4. Solution retenue**

---

Sur la base du sondage effectué auprès des marchands, la Ville a acquis la certitude de l'intérêt de mettre sur pied un marché en soirée en complément des marchés existants. Elle se réjouit de l'adhésion des marchands, indispensable à la réussite d'une telle animation et organisera la première édition des marchés du soir pendant l'été 2018 aux conditions suivantes :

Lieu	Promenade Auguste-Fallet
Période	Juillet-août/septembre 2018.
Horaires	le jeudi de 16h00 à 19h00 (mise en place à 15h00 et départ définitif des marchands à 20h00)

Sur la base de cette première expérience, des ajustements pourront être envisagés pour les années à venir et des animations développées en parallèle afin d'en assurer la convivialité.

---

## 5. Eléments financiers

---

L'organisation du marché du soir ainsi que son suivi administratif n'occasionnera pas de coûts additionnels pour la police du commerce qui s'en chargera dans le cadre normal de ses activités. Les travaux supplémentaires de nettoyage resteront modestes (selon l'autorisation leur étant délivrée, les marchands doivent gérer eux-mêmes leurs déchets) et n'excéderont en tous les cas pas le produit de la taxe de CHF 4.00 par mètre linéaire dont les marchands devront s'acquitter.

---

## 6. Autres impacts

---

Afin d'assurer une belle visibilité à cette nouvelle offre à l'attention de la population, les actions de communication à entreprendre seront définies en collaboration avec la filière communication de la Ville.

Par analogie, les actions de promotion du développement durable seront également définies en collaboration avec la déléguée à l'Agenda 21.

---

## 7. Conclusion

---

La Municipalité est favorable à l'organisation d'un marché estival sur la Promenade Auguste-Fallet afin de dynamiser le centre-ville en fin d'après-midi. Elle remercie les collaborateurs de la police du commerce de gérer les aspects pratiques de cette animation à mettre en place.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		Le Secrétaire
		
J.-D. Carrard		F. Zürcher

Séance du Conseil Communal du 07 septembre 2017

Postulat au sens de l'article 69 lettre A de notre règlement

### **Un marché nocturne pour dynamiser notre centre-ville**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux, chers collègues,

Si l'on regarde l'évolution des centres villes en Europe, ceux qui arrivent à conserver un certain dynamisme le font en combinant des activités commerciales avec du divertissement.

C'est pourquoi, dans le but de dynamiser notre centre-ville et afin de répondre à l'évolution des attentes des consommateurs, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de faire un marché du soir à Yverdon-les-Bains à l'image de ce qui se fait déjà à Genève, Carouge et depuis peu à Yvonand.

En effet, les consommateurs souhaitent de plus en plus consommer local et également réduire les intermédiaires avec les producteurs, chose qui est rendue possible à travers le marché.

Les créneaux horaires du mardi et samedi matin n'étant pas adaptés à toutes les générations et à tous les modes de vie, nous suggérons d'y ajouter un 3ème marché hebdomadaire en soirée, le jeudi soir par exemple jusqu'à 21 heures.

Un marché qui aurait lieu le jeudi soir permettrait en outre de créer des synergies entre une activité commerciale du terroir et la culture lors des **RDV de la Place**. Un peu à l'image de ce que nous avons déjà lors des soirs de nocturnes en décembre.

Plusieurs commerçants abordés au marché semblent réceptifs, voir enthousiastes au développement de ce concept.

*Le postulat déposé est donc le suivant ;*

Nous invitons la Municipalité à étudier la possibilité de créer un marché hebdomadaire en soirée à Yverdon-les-Bains

Pour le groupe UDC  
Ruben Ramchurn